

Formation INITIALE/ RECYCLAGE en habilitation électrique BS BE NE MANOEUVRE

Réf de l'action : MEN H1311.PR-H1411.PR indice 02 du 05/03/2024

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

A l'issue de la formation, le participant sera capable :

- D'énoncer les risques d'accidents lors de travaux électriques en zone de voisinage des installations électriques haute (HTA) et basse tension (BT),
- De transposer les règles exposées dito dans le cadre de son activité,
- De mettre en application les prescriptions de sécurité de la norme NFC 18-510/A1 lors de travaux d'opérations sur les ouvrages ou installations électriques, appareillages électroniques en basse tension,
- D'adopter une conduite pertinente en cas d'accident d'origine électrique,
- De s'assurer de son aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à son établissement.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Personnes devant effectuer des travaux d'ordre non électrique ou des manœuvres de disjoncteur dans les locaux d'accès réservé aux électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension. Personnes devant effectuer des petits dépannages hors tension (bouton poussoir, ampoule, prise électrique, convecteur, volets roulants, chauffe-eau, ...) en basse tension.
- Connaissances de base en électricité et bonne maîtrise de la langue dans laquelle est dispensée la formation.
- Le questionnaire de positionnement rempli par l'apprenant,
- **En cas de recyclage : l'attestation de formation précédente** (attention le recyclage ne peut être suivi que sur une habilitation de même niveau).
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

- Recyclage tous les 3 ans (peut être ramené à 2 ans pour des personnes ayant une pratique occasionnelle ou exceptionnelle)

MODALITES ET DELAI D'ACCES

- Avoir satisfait aux prérequis,
- 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME/CONTENU

Notions élémentaires d'électricité

- Dangers de l'électricité (film INRS et logiciel)
- Exemples d'accident
- Classement et habilitations
- Etude du matériel électrique (disjoncteur, différentiel, fusible, etc.) ·Principe et exemple de verrouillage
- Manœuvres et condamnations pour travaux non électriques ·Interventions et travaux électriques autorisés pour les habilitations BS
- Limite des travaux non électriques en HT

Nouveaux décrets

- Nouvelles préconisations des services de la CNAM-INRS suivant la norme NFC 18- 510
- Objectifs nouveaux pour la formation théorique et les prérequis associés
- Définition des opérations dites « non électriques »
- Les nouvelles zones de travail en champ libre et à l'intérieur d'un local sur un chantier électrique
- Définition des savoir-faire associés aux niveaux d'habilitation
- Les nouveaux indices en habilitation électrique et les tâches associées (BE, BS)
- Interventions et travaux sur les installations et équipements électriques (limité aux BE & BS)
 - Matériel de sécurité spécifique aux dangers électriques
 - Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
 - Principe de consignation pour travaux non électriques et interventions dans le cadre du BS
 - Remplacement de lampes, interrupteurs, prises et luminaires -

Premiers secours et protection incendie sur les installations et équipements électriques

- Matériel de sécurité spécifique aux dangers électriques
- Incendie dans les installations électriques
- Secourisme

Mise en pratique

- Sur maquette pédagogique ou sur les installations propres à l'établissement (en cas de formation intra).

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

- Toutes nos formations sont assurées par des animateurs reconnus pour leurs compétences et possédant une expérience.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire : : Cf. site www.mendiboure-formation.fr

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes pédagogiques multiples : affirmatives avec des cours magistraux, démonstratives notamment pour la partie pratique et actives avec des ateliers de travail et des mises en situation,
- Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- Maquette pédagogique représentant une installation et un environnement de travail.
- Appareillages de mesures.
- Equipement de protection individuelle. (Casque avec visière, Gants isolant, Tapis isolant, matériel de consignation)
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret préparation à l'habilitation électrique selon la NF C18-510.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION DES ACQUIS

- L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
- Modalités d'évaluation : (en cours et/ou en fin de formation, Tests théoriques (QCM, ...) et pratiques selon le référentiel de la NF C18-510/A1.

Formation INITIALE/ RECYCLAGE en habilitation électrique BS-BE-HE MANOEUVRE

Réf de l'action : MEN H1311.PR-H1411.PR indice 02 du 05/03/2024

- Condition de réussite à l'épreuve 70% de bonne réponse au QCM et bonne application des mesures de sécurité à la pratique.
- Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

- Proposition d'habilitation électrique au niveau défini à l'entrée de la formation.
- Attestation de fin de formation.

EFFECTIFS

- 12 personnes maximum

HORAIRES

- : Cf. site www.mendiboure-formation.fr

DUREE DE LA FORMATION

- Formation initiale : 14 heures (12 h de formation + 2 h de session de validation pratique et théorique).
- Formation recyclage : 10 h 30 (8h30 de formation + 2h de session de validation pratique et théorique).

